



***Monsieur le Président du Comité Technique Local de La Loire***

***L'ensemble des OS de La Loire sont conviées à un CTL le 17 novembre 2020 qui a pour premier point à l'ordre du jour la validation du NRP dans notre département AU 1/01/2021.***

***Toutes les organisations syndicales nationales portent depuis plusieurs semaines une demande de suspension voire de retrait des réformes engagées dans le contexte de la crise sanitaire.***

***Une situation aussi exceptionnellement dégradée et des agents subissant en permanence des restructurations ne justifieraient-ils pas à minima la suspension des réformes engagées à la DGFIP ?***

***Les agents n'ont-ils pas suffisamment de choses à gérer en cette période compliquée, continuité de l'État, soutien à la vie économique et financière du pays, service au public... pour ne pas en rajouter ?***

***Lors de la visioconférence du 29 octobre 2020 avec le Directeur Général, les OS signataires ont de nouveau demandé cette suspension.***

***La réponse a été encore une fois négative.***

## ***POUR LES REFORMES PAS DE CONFINEMENT***

***Dans ce contexte, Nous ne participerons pas à la première convocation de ce CTL afin de protester vigoureusement contre la mise en oeuvre du NRP dans La Loire.***